



Les chasseurs : un électorat très courtisé.

Récemment publiés

- » N°151 : 2012-2017 : une radicalisation du vote des membres des forces de sécurité.
- » N°150 : Colonisation de l'Algérie : des mémoires toujours à vif.
- » N°149 : Emmanuel Macron : forces et faiblesses d'un électorat composite.
- » N°148 : Le vote Macron : sociologie d'un électorat en cours de cristallisation.
- » N°147 : Régionales 2015 en Ile-de-France et primaire de la droite en 2016 : l'échec de la stratégie Terra Nova.
- » N°146 : Régionales de 2015 en Corse : victoire nationaliste et survivance du clanisme.
- » N°145 : Les électorats confessionnels à la primaire de la droite : des choix tranchés.
- » N°144 : Les manifestations policières : signe avant-coureur et catalyseur d'un durcissement sécuritaire de l'opinion
- » N°143 : Que reste-t-il de la Manif pour tous ?
- » N°142 : Octobre 2016 : Les manifestations d'opposition à la création des centres d'accueil : un révélateur de la crispation de l'opinion sur la question des migrants
- » N°141 : Juillet 2016 : l'été terroriste
- » N°140 : Le rapport des catholiques à l'islam en France
- » N°139 : Le spectre de la guerre civile
- » N°138 : La Loire-Atlantique dit « oui » à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes
- » N°137 : Pourquoi le FN a-t-il adopté une attitude prudente vis-à-vis de la loi Travail ?
- » N°136 : 3ème circonscription de Loire-Atlantique : le PS conserve son fief en dépit de

» Dans cette curieuse campagne électorale, le débat sur les grands enjeux a tardé à se lancer mais il semblerait que nous rentrions enfin dans une phase plus animée. Plusieurs candidats à la présidentielle ou leurs représentants seront ainsi présents au congrès de la Fédération Nationale de la Chasse le 14 mars. Les thématiques liées à la chasse, à la ruralité et à la biodiversité font partie intégrantes de l'offre programmatique des candidats, candidats également soucieux de s'adresser aux 1,2 million de chasseurs qui constituent traditionnellement un électorat assez disputé, la primaire de la droite et du centre en ayant constitué le dernier exemple en date.

1/ En 2007, le vote chasseur s'était dispersé sur différents candidats, Frédéric Nihous ne parvenant pas à fixer cet électorat

Le scrutin présidentiel de 2002 lors duquel Jean Saint-Josse avait obtenu 4,2% des suffrages, soit l'équivalent de 1,2 million de voix, avait constitué le point d'orgue du phénomène du « vote chasseurs ». Depuis, le mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) a décliné et cet électorat s'est dispersé. En 2007, Frédéric Nihous, son successeur à la tête de CPNT, ne recueillait plus que 420 000 suffrages (1,15%), accusant un déficit de 800 000 voix en cinq ans. Les scrutins intermédiaires locaux n'ont pas davantage souri aux représentants de CPNT, le parti dirigé par Frédéric Nihous ne pouvant aujourd'hui s'appuyer que sur quelques élus issus des élections cantonales ou régionales. Sur la base de ces votes antérieurs, les choix électoraux des chasseurs apparaissent mouvants et composites, l'absence de solidité électorale offrant pour chaque scrutin l'opportunité à différents candidats de s'attacher les voix d'une partie plus ou moins importante de cette cible. Ainsi, en 2007, Nicolas Sarkozy a obtenu les voix de 26% des chasseurs s'étant déplacés aux urnes, cette moindre performance que dans la population totale s'expliquant notamment par un sur-vote au profit de Jean-Marie Le Pen (16%) et de Philippe de Villiers (5%). Face à ce bloc de droite de 47%, Ségolène Royal a pu compter sur le soutien de seulement 14% des porteurs de fusils, à égalité avec François Bayrou dont l'ancrage rural ne lui a pas permis de percer dans cette catégorie. Frédéric Nihous, quant à lui, ne conserva que 14% de ces voix, soit le même score que l'ensemble des candidats trotskistes, surreprésentés comme l'extrême-droite dans cet électorat chasseur. Les résultats électoraux obtenus dans certains fiefs historiques de CPNT viennent d'ailleurs confirmer cette dispersion de l'électorat chasseur en 2007.

Le vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 dans certains bastions de CPNT

Cantons	% Saint-Josse - 2002	% Royal- 2007	% Nihous- 2007	% Sarkozy- 2007	% Le Pen - 2007
Rue (80)	35,4	16,8	9,5	33,8	17,5
St-Valéry-sur-Somme (80)	30,6	21,8	12,3	26	14,8
Captieux (33)	26,9	38,3	7,5	20,7	7,5
St-André de Valborgne (30)	22,9	35,8	6,1	17,5	10,5

2/ Présidentielle de 2012 : un électorat composite et un sur-vote lepéniste

Le cumul des intentions de vote de l'Ifop (portant sur plus de 30 000 interviews réalisées pendant la campagne de 2012) nous a permis d'identifier vers qui les voix des chasseurs s'étaient portées sachant que, contrairement à 2002 et à 2007, aucun candidat ne s'est présenté comme le représentant de la chasse et le défenseur de la ruralité lors de l'élection présidentielle de 2012. Si l'on raisonne en termes de rapports de force globaux, la gauche dans son ensemble recueille 42,5% des votes auprès des chasseurs contre 43,5% auprès de l'ensemble des votants, quand la droite et l'extrême-droite peuvent s'appuyer sur un score de 54% auprès des chasseurs contre 47% au global. Si la gauche est donc à « son poids » parmi l'électorat chasseur, celui-ci penche néanmoins nettement plus à droite que le corps électoral français, cet écart se faisant notamment au détriment de François Bayrou.

Le vote en faveur des principaux candidats au 1^{er} tour

	Ensemble des Français	Ensemble des chasseurs	Ecart
Mélenchon	11 %	11 %	-
Hollande	28 %	23 %	-5
Bayrou	9 %	7 %	-2
Sarkozy	27 %	28 %	+1
Le Pen	18 %	25 %	+7

Quand on l’analyse dans le détail, cette spécificité droitière de l’électorat chasseur s’exprime surtout par un sur-vote significatif en faveur de l’extrême-droite. Si en 2007 Jean-Marie Le Pen ne recueillait que 16% du vote des chasseurs (contre 10,5 % au niveau national), sa fille Marine en a obtenu 25%. En récoltant auprès des chasseurs 7 points de plus que son score moyen, la présidente du FN arrive en seconde position, à 3 points seulement de Nicolas Sarkozy et deux points devant François Hollande. On constate donc que si, les votes en faveur de Marine Le Pen ont été plus forts auprès des chasseurs que parmi l’ensemble des inscrits, le score du candidat socialiste a été à l’inverse sensiblement inférieur par rapport à la moyenne où il a recueilli 28% des votes. Jean-Luc Mélenchon a, quant à lui, bénéficié du même soutien auprès des chasseurs (11%) qu’au niveau de l’ensemble du corps électoral, ceci témoignant de l’existence toujours vivace d’un courant communiste et protestataire de gauche dans le monde de la chasse (notamment dans certains terroirs comme la Somme, la Brière ou l’Hérault par exemple).

Si la surreprésentation du vote en faveur de Marine Le Pen est visible chez les détenteurs d’un permis de chasse, elle l’est également en milieu rural, où la candidate du FN a recueilli 22% des votes. Pour comprendre qui, de la chasse ou du cadre de vie rural, conditionne d’abord le vote FN, un focus sur les habitants des communes rurales a été effectué. Il permet de constater que c’est auprès des personnes cumulant les deux facteurs que le score de Marine Le Pen est le plus dominant (29 %). Ainsi, en milieu rural, où le vote FN est déjà supérieur à la moyenne, le fait d’être chasseur accroît sensiblement l’inclinaison à effectuer un tel vote.

Le vote en faveur des principaux candidats au 1^{er} tour – Focus sur les zones rurales

	Ensemble des Français	Ensemble des ruraux	Ruraux non-détenteurs d’un permis de chasse	Ruraux détenteurs d’un permis de chasse
Mélenchon	11 %	10 %	10 %	11 %
Hollande	28 %	26 %	26 %	23 %
Bayrou	9 %	9 %	9 %	7 %
Sarkozy	27 %	26 %	26 %	24 %
Le Pen	18 %	22 %	22 %	29 %

Contrairement à ce que d’aucuns auraient pu penser, le « vote chasseurs » n’est donc pas homogène et monolithique. Cette hétérogénéité renvoie également à de fortes disparités territoriales. Fortement marqué et ancré dans des cultures et des traditions régionales spécifiques, le monde de la chasse présente une diversité de visages y compris électoralement. Ainsi, comme le montre le tableau suivant, le vote frontiste est très puissant parmi les porteurs de fusils du Nord-Pas-de-Calais, de la Somme et de Haute-Normandie, où l’on chasse surtout le gibier d’eau et où les gros bataillons de chasseurs locaux se recrutent en milieu ouvrier ou

populaire. A l'autre extrémité de la France, le sur-vote FN est également spectaculaire en Paca et en Languedoc-Roussillon quand, en revanche, c'est la gauche socialiste qui domine dans les départements du Sud-Ouest, fiefs de CPNT et haut-lieu cynégétique.

***Le vote en faveur des principaux candidats au 1^{er} tour :
des différences régionales assez marquées***

	Ensemble des chasseurs	Nord-Pas-de-Calais-Somme-Haute-Normandie	Sud-Ouest ^(*)	Centre-Bourgogne	PACA, Languedoc-Roussillon
Mélenchon	11 %	8 %	12 %	9 %	13 %
Hollande	23 %	20 %	38 %	18 %	14 %
Bayrou	7 %	5 %	7 %	3 %	3 %
Sarkozy	28 %	25 %	19 %	31 %	30 %
Le Pen	25 %	40 %	19 %	32 %	37 %

() Charente-Maritime, Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques*

Les résultats du second tour de la présidentielle de 2012 ont confirmé voire amplifié les tendances observées au premier tour. La prime au bloc de droite se vérifie très clairement avec 57 % des voix des chasseurs en faveur de Nicolas Sarkozy (soit 9 points de plus qu'au niveau national). Cette avance est encore plus spectaculaire parmi les chasseurs des régions Centre/Bourgogne (69 %) ou de Paca/Languedoc-Roussillon (66 %), où les reports sur Nicolas Sarkozy des voix des chasseurs ayant voté Marine Le Pen au premier tour ont été très élevés. En revanche, bon nombre de ces voix ont manqué à l'appel dans la région Nord-Pas-de-Calais/Somme/Haute-Normandie, où le candidat de l'UMP n'atteint que 54 % au second tour alors, qu'au premier tour, le total de ses voix et de celles de Marine Le Pen s'élevait à 65 %. Ces moindres reports indiquent clairement qu'une part significative des chasseurs votant FN dans cette région ont préféré au second tour s'abstenir ou voter à gauche, famille politique dont beaucoup sont issus. Cette orientation à gauche d'une partie du monde de la chasse se retrouve également dans le Sud-Ouest où François Hollande a obtenu 55 % des voix au 2nd tour soit 12 points de plus que son score national parmi les chasseurs.

Le rapport de force gauche/droite au second tour : bien que devancé auprès de l'ensemble des chasseurs, François Hollande parvient à s'imposer dans le Sud-Ouest

	Ensemble des chasseurs	Nord-Pas-de-Calais-Somme-Haute-Normandie	Sud-Ouest ^(*)	Centre-Bourgogne	PACA, Languedoc-Roussillon
Hollande	43 %	46 %	55 %	31 %	34 %
Sarkozy	57 %	54 %	45 %	69 %	66 %

() Charente-Maritime, Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques*

3/Primaire de la droite : L'électorat des chasseurs a été très courtisé

Lors de la primaire de la droite, la taille attendue du corps électoral étant nettement plus restreinte que pour un scrutin classique, le poids de tel ou tel groupe social, culturel ou affinitaire, même relativement circonscrit, prenait une vraie importance. Les différents états-majors ne s'y sont pas trompés et certains réseaux et milieux ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Avec environ 1,2 million de permis, le monde de la chasse pèse lourd notamment dans le cadre d'une primaire concernant 4,3 millions de votants. Ce poids potentiel

était d'autant plus stratégique que si les chasseurs ne votent pas de manière homogène, la droite et le FN y sont majoritaires. De surcroît, le milieu de la chasse avec ses 95 fédérations départementales mais également ses dizaines de milliers d'associations communales demeure un univers très maillé où l'on peut faire circuler messages et mots d'ordre qui seront relayés au plus près du terrain. Déjà lors des régionales, l'UMP avait particulièrement choyé cette catégorie, historiquement plutôt acquise à la droite, mais de plus en plus tentée par le FN. Espérant capitaliser sur ce travail d'approche, l'équipe de Nicolas Sarkozy, qui misait sur une participation assez restreinte et déployait donc une campagne très ciblée parlant à des segments bien identifiés, continua de s'afférer. Le 28 octobre, plusieurs milliers de chasseurs reçurent ainsi un mail de l'équipe de Nicolas Sarkozy pour les inciter à voter à la primaire : « Il est temps de mettre un terme aux menaces contre la chasse française alors que vous êtes de véritables défenseurs de la nature et que les valeurs rurales que vous portez sont des valeurs fortes de notre société » [...] Ce qui vient d'être fait dans les régions doit se faire demain au niveau national. »¹

Le camp de François Fillon n'était pas en reste et comptait un atout majeur en la personne de Gérard Larcher, président du Sénat, et très introduit dans le monde de la chasse. Ces différentes stratégies eurent apparemment un impact certain puisque d'après les données de l'Ifop, le taux de participation au premier tour de la primaire a atteint 20% parmi les détenteurs d'un permis de chasse, soit le double de la moyenne nationale : 9% (et 11% dans la population masculine si l'on veut comparer sur des bases identiques, les chasseurs étant à plus de 90% des hommes). Cette sur-mobilisation des chasseurs ne s'explique pas par un effet de structure lié à une surreprésentation des électeurs de droite dans leurs rangs. En effet, quand on analyse le taux de participation selon l'orientation partisane, on retombe également sur une participation nettement supérieure des chasseurs. Ainsi, les sympathisants LR ayant un permis de chasse sont 46% à être allés voter à la primaire contre 26% pour leurs homologues non-chasseurs².

L'effet d'entraînement a sans doute joué un rôle dans l'importante participation des chasseurs à la primaire notamment dans les régions où la chasse se pratique en groupe. Un témoin nous a ainsi relaté une forte affluence matinale dans les bureaux de vote solognots, affluence correspondant aux chasseurs venant voter ensemble dès l'ouverture des bureaux avant de rejoindre ensuite leur lieu de chasse.

Si les chasseurs ont donc investi massivement cette primaire dans les régions où ils sont nombreux³, un candidat en a-t-il bénéficié en particulier ? Quand on analyse les résultats dans différents terroirs de chasse, il semblerait que Nicolas Sarkozy ait capté une partie de ce vote dans différentes régions avec des scores régulièrement supérieurs à sa moyenne nationale sans que cela ne lui permette pour autant de virer en tête. En Sologne, dans la Brière (arrière-pays de Saint-Nazaire), dans la baie d'Isigny ou bien encore dans la baie de Somme, l'ancien président de la République obtient d'assez bons scores sans qu'ils ne soient spectaculaires et sans parvenir à supplanter François Fillon qui se place nettement en tête dans ces différents terroirs de chasse. On peut donc penser que les voix de cet électorat de chasseurs de droite se sont principalement réparties entre ces deux candidats avec, ici comme dans d'autres catégories, un avantage au sarthois mais un soutien à Nicolas Sarkozy sans doute un peu plus marqué que dans d'autres segments de l'électorat de droite.

¹ In « *Le lobby des chasseurs sort du bois avant la présidentielle* », in *Le Monde*, 16/11/2016

² Parmi les chasseurs ayant une sympathie partisane autre que Les Républicains, le taux de participation atteint 15% contre seulement 5% parmi les personnes n'ayant pas le permis de chasse et se sentant proche d'une autre formation politique que Les Républicains.

³ Le taux de participation élevé des chasseurs ne doit pas pour autant laissé penser qu'ils ont constitué une part déterminante du corps électoral de la primaire. D'après nos estimations, les chasseurs ont représenté environ 6% de l'ensemble des votants à la primaire mais ce taux a été bien plus élevé dans certains endroits.

Les résultats du 1er tour dans différentes régions de chasse

En Sologne

Bureaux de vote	% Fillon	% Sarkozy	% Juppé
Salbris	51,3%	27,2%	18,3%
Lamotte-Beuvron	51%	22,4%	21,3%
Neung-sur-Beuvron	49%	25,7%	20,3%

En Brière

Bureaux de vote	% Fillon	% Sarkozy	% Juppé
Trignac	45,3%	28,2%	21,8%
Donges	42,8%	26,6%	20,2%
Montoir-de-Bretagne	41,5%	19,9%	31,8%

Dans la baie d'Isigny

Bureaux de vote	% Fillon	% Sarkozy	% Juppé
Grandcamp-Maisy	47,9%	25%	20,7%
Isigny-sur-Mer	43,6%	32,2%	21,1%

En baie de Somme

Bureaux de vote	% Fillon	% Sarkozy	% Juppé
Rue	51%	20,5%	21,5%
Saint-Valéry	46,9%	21,6%	24,8%
Ault	43,1%	32,2%	16,1%

Alain Juppé est, quant à lui, fragilisé dans ces territoires avec des scores souvent inférieurs de 10 points à sa moyenne nationale, à l'exception des zones de chasse situées dans sa région, où l'effet fief a fonctionné. Il est ainsi en tête dans le Médoc et la pointe-de-Grave.

Dans le Médoc

Bureaux de vote	% Fillon	% Sarkozy	% Juppé
Valeyrac	29,8%	12,8%	54,6%
Lesparre-de-Médoc	27,7%	22,2%	45%
Saint-Vivien-de-Médoc	29,6%	24,5%	42,8%

Dans le marais charentais

Bureaux de vote	% Fillon	% Sarkozy	% Juppé
Port-des-Barques	38,6%	23,2%	33,1%
Soubise	38,7%	24,4%	30%
Marenne	40,3%	23,4%	28,5%

Mais dans les marais charentais, pourtant géographiquement assez proche de Bordeaux, il est surclassé de peu par François Fillon. Nicolas Sarkozy y obtient des scores un peu supérieurs à son résultat national, nouveau signe d'un tropisme sarkozyste d'une partie du monde cynégétique.

4/ Quel rapport de forces en 2017 ?

Les analyses menées sur la base d'un cumul des intentions de vote du Rolling Ifop-Fiducial pour *Paris-Match*, CNews et Sud Radio, semblent indiquer que les phénomènes observés en 2012 sont toujours d'actualité. Le vote des chasseurs est toujours loin d'être homogène et tous les courants politiques sont représentés. Comme en 2012, la gauche existe mais elle se situerait à un niveau inférieur à la moyenne nationale, Benoît Hamon accusant un retard de 4 points et Jean-Luc Mélenchon de 2,5 points.

Le vote en faveur des principaux candidats au 1^{er} tour

	Ensemble des Français	Ensemble des chasseurs	Ecart
Mélenchon	12 %	9,5 %	-2,5 pts
Hamon	14%	10 %	-4 pts
Macron	25 %	15 %	-10 pts
Fillon	19,5 %	21 %	+1,5 pt
Le Pen	26 %	38 %	+12 pts

François Fillon obtiendrait quant à lui un score très légèrement supérieur à son score moyen, comme Nicolas Sarkozy en 2012, mais à la différence près que l'ancien président de la République avait rallié 28% des voix des chasseurs contre 21% pour l'actuel représentant de la droite.

Ce recul de la droite traditionnelle dans le milieu de la chasse pourrait avoir profité en partie à Marine Le Pen. Celle-ci arriverait très largement en tête au premier tour avec 38% des voix soit une « prime » de pas moins de 12 points par rapport à sa moyenne nationale. Cette « prime » existait déjà on l'a vu en 2012 mais elle n'atteignait que 7 points à l'époque contre 12 aujourd'hui. Le tropisme particulier des chasseurs vers le FN s'est donc amplifié en quelques années.

Autre enseignement, la candidature d'Emmanuel Macron rencontre un certain écho puisque 15% des chasseurs pourraient voter pour lui, preuve que le leader d'En Marche ! ne s'adresse pas qu'aux habitants des grandes métropoles. Toutefois, son audience chez les chasseurs accuse un retard de 10 points par rapport à sa moyenne nationale, ce « handicap » correspondant statistiquement à la « prime » dont bénéficie Marine Le Pen dans cette population.

Annexe : qui sont les chasseurs et quel est leur poids réel ?

Interrogés par l'Ifop dans le cadre d'un cumul d'enquêtes d'intentions de vote en octobre 2011⁴, 3,8% des Français inscrits sur les listes électorales déclaraient posséder un permis de chasse. Ce score, lorsqu'on l'extrapole à l'échelle du corps électoral français, aboutit à 1,6 million⁵ de chasseurs là où les estimations les plus hautes dénombrent entre 1,3 et 1,4 million de détenteurs de permis, faisant de la France le premier pays cynégétique d'Europe.

Cette surévaluation peut notamment s'expliquer par le fait que des chasseurs non à jour quant à leur titre de chasse se déclarent tout de même comme tel. L'esquisse d'un profil-type du chasseur est possible grâce à la taille importante de l'échantillon : cet électorat se révèle essentiellement masculin et plus de la moitié a moins de 50 ans (54%), ce qui montre qu'il ne s'agit pas forcément d'une population vieillissante. Les chasseurs sont issus des différentes catégories socioprofessionnelles interrogées, avec toutefois une surreprésentation parmi les agriculteurs (5%), les ouvriers (16%) et les retraités (34%), et bien entendu une implantation forte en milieu

⁴ Au total, cumul de 8 861 personnes inscrites sur les listes électorales, extrait d'échantillons cumulés de 9 515 personnes, représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus

⁵ Sur la base d'environ 43 millions d'inscrits sur les listes électorales, données INSEE, septembre 2011.

rural (43% des détenteurs d'un permis de chasse vivent dans une commune rurale contre 25 % de la population totale).

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprises

jerome.fourquet@ifop.com